



CELLULE ECONOMIQUE DU BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

→ Onglet « Déchets »

Contact : 02 62 40 28 25
cerbtp@i-carre.net

Pour télécharger le
**Mémento pour la
gestion des déchets du
BTP – Edition 2020**,
veuillez [cliquer ici](#)

Liens pour la gestion des déchets du BTP :

[Bourse aux matériaux](#)

[Diagnostic-
demolition.ademe.fr](#)

[BAZED - Conception
Construction Zéro Déchet](#)

[Batirpourlaplanete.fr](#)

[Construction21.org](#)

[Démoclès : les clés de la
démolition durable](#)

Outil :

**Application
smartphones « Déchets
BTP » de la FFB**

Trouvez les prestataires
chargés de la collecte et
du traitement des
déchets les plus
proches.

Site internet :

[dechets-
chantier.ffbatiment.fr](#)

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DU BTP – ACTUALITES DES FILIERES

Bulletin de mars 2021 – N°28 – Mission gestion des déchets du BTP / CER BTP

Les pratiques de tri sur les chantiers de déconstruction

Fin 2020, l'ADEME a publié une étude résultant de l'observation de 22 chantiers de déconstruction en métropole sur les pratiques de tri, en partenariat avec le Syndicat des entreprises de déconstruction, dépollution et recyclage (Seddre). Cette étude fait ressortir les principaux leviers au tri des déchets.

- L'incitation financière (coût de gestion des déchets triés plus faible par rapport aux déchets en mélange)
- La présence d'un gisement suffisant en volume
- La séparabilité aisée des matériaux
- Les objectifs de valorisation fixés par le maître d'ouvrage
- Le bonus financier lors de l'atteinte des objectifs

L'observation sur chantier a également permis de constater les bonnes pratiques suivantes :

- Le réemploi de certains matériaux et produits (parfois exigé par le maître d'ouvrage)
- La rédaction d'un SOGED à la demande du maître d'ouvrage
- Des démarches de valorisation « internes » entreprises (objectifs de valorisation, sensibilisation du personnel, ...)
- Le contrôle de la qualité des graves de béton recyclé concassés sur chantier
- La collecte de documents auprès des prestataires (autorisations de transport pour la collecte, récépissés de déclaration ou arrêtés d'autorisation d'exploiter, attestation finale de valorisation)

Source : [Étude sur les pratiques de tri sur les chantiers de déconstruction – ADEME](#)

Déconstruction et utilisation de matériaux de réemploi

Le secteur du BTP est le secteur d'activité qui génère le plus de déchets en France, en plus d'être l'un des plus grands consommateurs de ressources naturelles. Sur les 42 millions de tonnes de déchets du bâtiment produits chaque année, peu sont aujourd'hui réemployés.

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 Août 2015 favorise le recours à des matériaux secondaires, puisqu'elle exige que « tout appel d'offres que l'État ou les collectivités territoriales publient pour la construction ou l'entretien routier intègre une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets ».



Or, selon Anne Keusch (directrice du développement durable et de l'innovation, Groupama Immobilier), « la demande des maîtres d'ouvrage pour l'utilisation de matériaux à réemployer est inexistante ». Avec une équipe de Groupama Immobilier, elle a lancé un groupe d'initiateurs du changement qui a donné lieu à l'initiative « Booster du réemploi » en septembre 2020. Pendant 3 ans, chaque signataire du Booster engagera cinq chantiers par an à se fournir en matériaux de réemploi issus d'anciens bâtiments déconstruits, ce qui représente 150 chantiers. Cette initiative rassemble des investisseurs, des promoteurs mais aussi des grands utilisateurs, qui ordonnent de nombreux chantiers, et est appelée à croître rapidement.

A La Réunion, dans cette démarche d'économie circulaire et afin de mettre en relation l'offre et la demande de matériaux pouvant être réemployés, la CER BTP a été lauréate de l'Appel à Projet Économie Circulaire en 2020 (ADEME/ REGION) pour la refonte de sa plateforme en ligne La Bourse aux Matériaux (BAM). Le projet consiste à rendre la BAM existante plus simple d'utilisation, l'ouvrir aux particuliers et fournisseurs de matériaux et mettre en place une stratégie de communication de la plateforme. Le projet est en cours.

Sources : <https://www.magazine-decideurs.com/news/l-economie-circulaire-a-un-tournant-dans-le-batiment>
http://www.oree.org/source/Deconstruction_OREE.pdf
<https://www.magazine-decideurs.com/news/une-trentaine-de-maitres-d-ouvrages-s-engagent-pour-faire-decoller-le-reemploi-des-materiaux?locale=fr>

La CER BTP visite l'entreprise ROBERT

La CER BTP a visité le site de l'entreprise Robert, à Paniandy (Bras Panon). Ouverte depuis juillet 2019, l'entreprise Robert récupère, tri et recycle les déchets inertes. Les matériaux recyclés sont ensuite vendus aux professionnels du BTP, mais aussi aux particuliers et aux pépinières. L'entreprise s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire avec notamment la réutilisation des eaux en circuit fermé.



Pesage des camions sur le pont-bascule



Aire de nettoyage des engins



Séparateur hydrocarbure et cuves d'eau



Tri des déchets



Stockage des ferrailles



Matériaux recyclés

Avec le soutien financier de :

